Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, suivez ce lien



LETTRE D'INFORMATION #11 - Octobre 2024



Inauguration de l'unité de méthanisation Cordoux Biogaz à Courpalay (77)

L'unité de méthanisation Cordoux Biogaz a été officiellement inaugurée le 12 septembre. Ce projet, qui a vu le jour après quatre années de démarches et de collaboration, a été salué par Sébastien Dromigny, délégué au Conseil régional, ainsi que le président de la CUMA (Coopérative d'utilisation de matériel agricole) locale lors de l'inauguration. Le projet a démarré en 2019, avec, un an plus tard, la création de l'association et de la société porteuse du projet. Les travaux de construction se sont achevés en septembre 2023, et la première injection de biométhane dans le réseau de GRTgaz a eu lieu en octobre 2023, symbolisant la concrétisation de ce projet collectif.

LIRE LA SUITE



Inauguration de la station d'épuration de Villiers-Saint-Frédéric (78)

La station d'épuration Michel Lorieux a récemment fait peau neuve avec l'inauguration d'une unité modernisée le 9 septembre. Ce projet ambitieux allie innovation technologique, sobriété énergétique, et transition écologique. Grâce à l'intégration de technologies comme la production de biométhane et la valorisation des ressources issues des eaux usées, cette installation est désormais un exemple de Biofactory® en France, contribuant à la décarbonation du territoire tout en produisant des matières premières renouvelables comme le biogaz et l'engrais phosphoré.

EN SAVOIR +



Appel à projets : Valorisation des digestats de méthanisation

Des acteurs de la filière biométhane et de la valorisation des digestats lancent un appel à projets pour développer des solutions innovantes. Cet appel s'adresse aux entreprises, start-up, centres de recherche et universités, avec pour objectif d'améliorer la performance agronomique, environnementale et économique des digestats issus de la méthanisation. Les projets retenus devront notamment répondre aux enjeux de réduction des émissions de GES, d'optimisation du traitement et du stockage des digestats, ou encore de valorisation des ressources fertilisantes.

Date limite de soumission : 21 octobre 2024.

EN SAVOIR +



CapMétha77 lance un dispositif pour garantir une concertation neutre, indépendante et transparente sur les projets de méthanisation

Ce dispositif, initié par le Département de Seine-et-Marne, en partenariat avec la Commission nationale du débat public (CNDP), la DDT77 et GRDF est à destination des porteurs de projet d'unités de méthanisation agricoles et territoriales en Île-de-France. Il vise à garantir une concertation neutre, indépendante et transparente, ainsi qu'une égalité de traitement pour tous les acteurs et l'inclusion de tous les publics. Démarrée au plus tôt, la démarche de concertation facilite l'appropriation locale du projet par une information variée, complète et sincère et permet d'anticiper les difficultés en identifiant les sujets de tension. Ainsi, les porteurs de projet peuvent mieux maîtriser les coûts et les délais tout en renforçant l'adhésion locale.

• La CNDP : un appui pour aménageurs et développeurs pour élargir et objectiver les débats

EN SAVOIR +

Publication officielle des textes relatifs aux certificats de production de biogaz (CPB)

Un nouveau cap est franchi pour la filière biométhane avec la publication au Journal Officiel des décrets et arrêtés relatifs aux Certificats de Production de Biogaz (CPB), en application de la loi « Climat et Résilience ». Ces textes visent à renforcer le soutien à la production de biométhane en imposant aux fournisseurs de gaz naturel une obligation progressive de restitution de ces certificats. Cette mesure, qui s'appliquera dès 2026, permettra d'accélérer le développement du biométhane en France, tout en soutenant la transition énergétique.

- Décret du 6 juillet 2024 relatif à l'obligation de restitution de certificats de production de biogaz
- Arrêté du 6 juillet 2024 relatif au dispositif des certificats de production de biogaz

Remplacement du Cerfa par un formulaire en ligne pour l'attestation préfectorale

Afin de simplifier et d'accélérer les demandes d'attestation préfectorale de projet de production de biométhane, le formulaire Cerfa N°14909*2 a été remplacé par un nouveau formulaire en ligne. Vous pouvez désormais réaliser votre demande directement via la plateforme « Démarches simplifiées ».

• Accéder au formulaire

RESSOURCES

Guide emplois & formations en méthanisation 2024–2025 (Biogaz Magazine, 2024)

Quelles sont les pratiques agricoles des CIVE aujourd'hui, en France ? (GRDF, 2024)

Méthanisation : quelle incidence sur la qualité de l'air et les odeurs (GRDF, 2024)

Guide pratique : Maîtriser le taux de dioxygène dans le biométhane (OPUS Énergies, 2024)

Durabilité de la méthanisation (WWF, 2024)

Le calculateur DIGES 3 : un outil d'aide à la décision pour une méthanisation durable (GRDF, 2024)

Site d'information 100% dédié aux digestats

ÉVÉNEMENTS

05/11/24	Formation DIGES 3 -Solagro pour les acteurs de la filière méthanisation
06-07/11/24	Convention d'affaires de la méthanisation & des gaz verts Biogaz VALLÉE
19-21/11/24	Salon des maires et des collectivités locales
21/11/24	25 ans du Club Biogaz ATEE

RÉSEAUX

Site consacré au collectif d'animation PROMÉTHA



N'hésitez pas à nous transmettre vos actualités sur la filière francilienne





















Suivez-nous sur nos réseaux sociaux







Voir également
Offres d'emploi | Formations | Médiathèque

15, rue Falguière - 75740 Paris cedex 15 Tél. : 01 77 49 77 49

Partagez ce numéro sur vos réseaux







Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, suivez ce lien